

Sentier sous-marin - LA VERNE - LA SEYNE SUR MER



**SENTIER AMÉNAGÉ
UNIQUEMENT EN PÉRIODE
ESTIVALE**

5 haltes pour admirer les principaux habitats des petits fonds marins en Méditerranée.



panneau immergé

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation :

Pratique : Sentier sous-marin

Thèmes : Balade en famille, Curiosité géographique, Faune marine, Flore marine

DESCRIPTIF

Le sentier sous-marin démarre juste après les dernières bouées de la zone de baignade, à environ 200 mètres du bord.

Facilement accessible en famille, ce sentier sous-marin vous permet de découvrir la beauté et la richesse de la faune et de la flore marine de la Méditerranée, tout en vous sensibilisant à la protection des petits fonds marins.

Vous profiterez de 5 haltes dans un espace protégé, et sur une distance d'environ 500 mètres. A chaque halte vous découvrirez un panneau immergé qui illustre le milieu naturel et explique comment le préserver au mieux.

Vous aurez également la chance de découvrir des récifs artificiels, en cours de colonisation par les espèces méditerranéennes.

Les panneaux immergés sont installés en période estivale (mi-juin à mi-septembre).

La baignade est surveillée de juin à septembre en journée sur la plage de la Verne. Vous pourrez profiter de cette plage de galets, ombragée par des pins et proposant un beau panorama sur les 2 Frères.

Informations pratiques :

Activité possible à partir de 8 ans, accompagné d'un adulte responsable.

Aire de départ : rendez vous sur la plage de la Verne, à la Seyne sur mer :

- en voiture par le chemin des Canniers.
- à pied par le sentier du littoral

Coordonnées plage de la Verne : 43.0732, 5.8797

Coordonnées bout du chemin du ravin : 43.073050, 5.879613

Présence de quelques places de stationnement au bout du chemin du Ravin.

Equipement : Palmes, Masque, Tuba (PMT) et combinaison (vêtement thermique) fortement recommandés pour évoluer en toute sécurité.

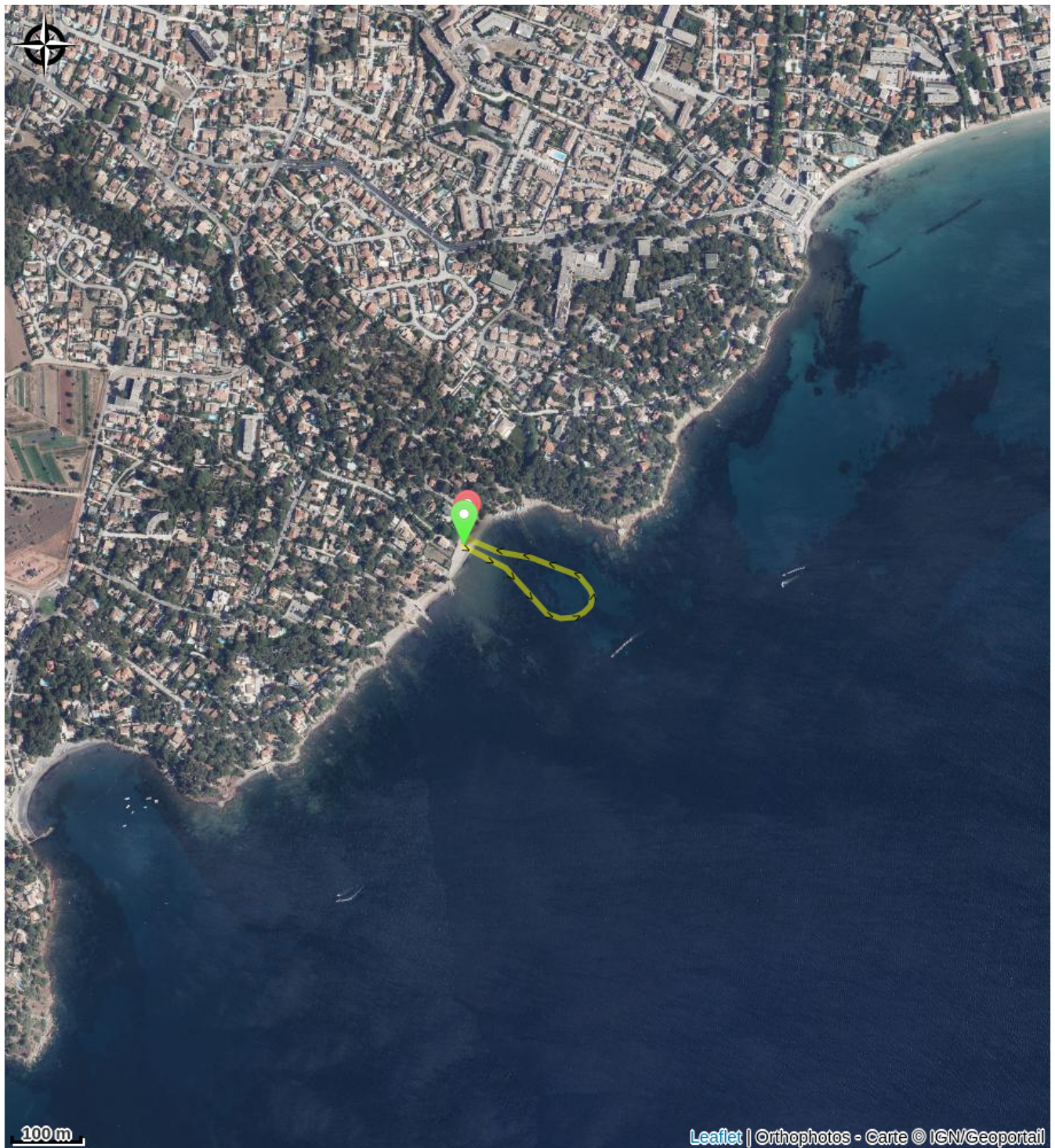
Toilettes sur place

Accessibilité :

Accès PMR difficile.

Pour toute personne qui nécessite un encadrement spécifique, il est recommandé de s'adresser à la structure de plongée (ou de randonnée palmée) la plus proche.

CARTE



LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



cueillette interdite



bivouac interdit



Emporter vos déchets



Vérifier la météo



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

CONTACTS UTILES

Fédération Française d' Etudes et de Sports sous Marins : www.ffessm.fr

Comité départemental de plongée 83 : ffessm-var.fr

Renseignez-vous sur les conditions météo au port de départ avant votre sortie.

La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

La nature ne s'enrichit pas de vos déchets: merci de les trier et de les emporter avec vous.

Ce site est riche en espèces animales et végétales. Aidez-nous à les préserver (ni cueillettes, ni prélèvements).



LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

